

AVIS DE COURSE

ORGANISATION

- La Société des Régates de Perros-Guirec (SRP), avec le concours de :
- Le centre nautique de Perros-Guirec CNPG

REGLES

- Les règles de course à la voile (RCV 2021-2024)
- Les prescriptions de la FFV
- Instructions de course IC type et leurs annexes "Bretagne"
- Règlement sportif du CDV 22

PROGRAMME

- 9 h 00 à 10 h 30 : Inscriptions
 - 11h 00 : Mise à l'eau à la cale du Linkin
 - 11 h 30 : Premier signal d'avertissement, une à trois manches à suivre
 - 15 h 00 : Fin de la course
- Résultats à suivre, pot de clôture, boissons chaudes

HORAIRES DES MAREES

- PM 11 h 10 (coefficient 54)

SERIES ADMISES

- Dériveurs (sauf optimist), Catamarans, Planches à voile

INSCRIPTIONS

- PAV et dériveurs solitaires 5 euros,
- Dériveur double 10 euros
- Licences FFV obligatoire annuelle ou journalière
- Certificat médical et autorisation parentale pour les mineurs

PARCOURS

- Zone de course : rade de Perros-Guirec (du môle à Rohu)

CLASSEMENTS

- Une seule manche est suffisante pour valider l'épreuve
- Un classement par série

SECURITE

- Combinaison iso thermique et gilets obligatoires
- Les conditions peuvent être difficiles à cette époque de l'année. Cette régata s'adresse à des pratiquants confirmés qui décident de participer ou de rester en course sous leur pleine et entière responsabilité.
- La SRP n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommages matériels, de blessures ou de décès dans le cadre de la régata aussi bien pendant ou après la manifestation.

CONTACTS ET PRE INSCRIPTIONS

Société des Régates de Perros Guirec:

contact@srperros.bzh

07 89 31 25 56